

## RESOLUTION OENO 42/2000

### CODEX OENOLOGIQUE INTERNATIONAL

POTASSIUM (D,L-TARTRATE DE)

Potassium (D,L-2,3-dihydroxybutanedioate de)

Racémate de potassium

COOK - CHOH - CHOH - COOK = 226,3

#### 1. Objet, origine et domaine d'application

Sel destiné à la désacidification des moûts et des vins et à éliminer l'excès de calcium.  
Son emploi est soumis au respect de certaines règles.

#### 2. Etiquetage

L'étiquette doit mentionner la pureté du produit et les conditions de sécurité et de conservation. Elle doit aussi clairement indiquer qu'il s'agit du mélange racémique des deux isomères D et L de l'acide tartrique afin de ne pas laisser supposer qu'il s'agit de l'acide L-tartrique naturel du raisin.

#### 3. Caracteres

Il s'agit du sel dipotassique de l'acide D,L-tartrique ou acide tartrique racémique  $K_2C_4H_4O_6$ .

Il se présente sous forme de cristaux blancs ou de poudre granulée blanche, très soluble dans l'eau.

#### 4. Essais

##### 4.1. Perte à la dessiccation (matières volatiles)

Après 4 heures de dessiccation à l'étuve à 105°C, la perte de poids ne doit pas être supérieure à 1 p. 100.

##### 4.2. Préparation de la solution pour essais

Dans une fiole jaugée de 100 ml, placer 10 grammes de racémate de potassium et

compléter au trait de jauge avec de l'eau.

Sur cette solution effectuer les mêmes essais que ceux figurant à la monographie du tartrate neutre de potassium, y compris le sodium, et appliquer les mêmes limites.

#### **4.3. Distinction d'avec le tartrate neutre de potassium**

Pratiquer comme il est indiqué dans la monographie du tartrate neutre de potassium ; il doit se produire instantanément un précipité cristallin blanc.

#### **4.4. Plomb**

Doser le plomb selon la méthode décrite en annexe. Teneur inférieure à 5 mg/kg.

#### **4.5. Mercure**

Doser le mercure selon la méthode décrite en annexe. Teneur inférieure à 1 mg/kg.

#### **4.6. Arsenic**

Doser l'arsenic mercure selon la méthode décrite en annexe. Teneur inférieure à 3 mg/kg.

#### **4.7. Oxalate**

Sur la solution préparée pour essais (4.2), doser l'oxalate selon la méthode décrite en annexe. (Teneur, exprimée en acide oxalique, inférieure à 100 mg/kg).

### **5. Conservation**

Le tartrate de potassium doit être conservé dans un récipient hermétiquement clos.